

COMPTE RENDU DU CCAS du 20 Septembre 2023 à 18h30

L'an deux mil vingt-trois, le vingt septembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration, suite à la convocation adressée le 30 juin 2023 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Guillaume DUJARDIN, Président.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Président, Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Karine FRANÇOIS, M. Georges LÉVÈQUE (arrivé à 20h00), membres élus, Mme Odile SCELLES, M. Jean-Claude DUHAMEL, Mme Alexandra LECLER, Mme Valérie PARNIER, Mme Isabelle CLOSMENIL, membres nommés.

Date de convocation : 14 septembre 2023

Nbre de membres en exercice : 11 Nbre de présents : 11

Secrétaire de séance : Mme Sandra LEMARCHAND.

ORDRE DU JOUR

- Dossier « Aide au permis » ;
- Le repas des aînés du 15 octobre 2023 :
 - Choix du menu,
 - Décoration,
 - Organisation...
- Questions diverses.

* Dossier Aide au permis de conduire automobile

Il est convenu de faire une convention par candidat avec l'auto-école choisi par ce dernier.

Certains administrés ont demandé si les candidats à la conduite accompagnée pouvaient solliciter l'aide au permis. Il n'y a rien qui s'y oppose.

Les membres du CCAS demandent à recevoir un exemplaire de la convention par mail.

Il semblerait qu'il y ait déjà eu 3 ou 4 demandes qui ne peuvent être étudiées ce jour : sujet à différer lors d'un prochain CCAS.

* Repas des aînés du 15 octobre 2023

Le traiteur de St Georges d'Aunay à qui nous avons demandé de réserver la date pour organiser le repas a réclamé un acompte sans quoi il ne pourrait faire le repas. Dans le cadre d'une collectivité, il n'est pas possible de procéder à un règlement avec un acompte. Après négociation et explication, le traiteur a accepté de faire la prestation sans acompte mais avec notre engagement de le régler rapidement.

Actuellement 67 personnes sont inscrites.

Il est possible de s'inscrire jusqu'à une semaine avant le repas.

Au-delà des conseillers municipaux du CCAS, tous les membres du CCAS excepté Isabelle CLOMESNIL seront présents. Il est prévu de remettre un message sur le WhatsApp du CCAS afin de recenser les conjoints qui participeront au repas. Il en sera fait de même sur le groupe Mairie.

Menu :

Choix du menu :

Apéritif : 1 verrine et 2 canapés froids

Entrée : Saumon farci (3,20 €)

Trou normand

Plat : Jambon à l'os sauce forestière + gratin dauphinois + fagot haricots

Dessert : café gourmand

Comme l'année dernière, nous commanderons des pains individuels et du pain complémentaire en boulangerie. Une demande de devis pour les desserts sera faite également : Karine s'en charge.

A prévoir dans les courses : moutarde, sorbet, fromage, salade, eau, café, thé, jus d'oranges, assiettes en carton. Prévoir de passer cette commande à Proxi : Odile s'en occupe.

Pour les alcools, nous prévoirons kir pêche ou cassis, vin rouge, vin blanc, rosé, cidre, pétillant (en accompagnement du dessert). Prévoir de passer cette commande à la cave de Villers : Sandra s'en occupe.

Il est convenu de se baser sur les factures de l'année dernière pour les quantités.

Pour la décoration : acheter nappe (beige) et serviettes (couleur terra cotta).

Chacun va réfléchir au pliage de serviettes qui se fera le jeudi 5 octobre à 20h à la mairie.

Nous préparerons la salle le samedi 14 octobre à 14h.

Afin de relancer les personnes qui ne se seraient pas encore inscrites, il faudrait remettre un message sur le panneau d'affichage indiquant que les inscriptions sont encore possibles.

Comme l'année précédente, il est convenu de demander une participation financière aux conjoints qui n'auraient pas 67 ans pour un montant de 25 €. Vérifier si cela nécessite de reprendre une délibération ou si celle de l'année dernière est toujours d'actualité.

Pour les cadeaux aux doyens présents, le choix est fait d'acheter 2 paniers garnis chez So Friandises (voir le tarif de l'année dernière) : Emmanuelle s'en occupe.

Karine et Alexandra ont participé à une représentation d'une chanteuse (toutes variétés) qui pourrait intervenir pour ce genre de manifestation. N'étant pas disponible cette année, il conviendra de la solliciter pour l'année prochaine quand la date sera définie.

Emmanuelle indique qu'une habitante de la commune, Caroline ROSALIE, intervient avec sa soeur pour des représentations en musique (accordéon). Elle propose de se renseigner sur les tarifs pratiqués et ses disponibilités.

*** Questions diverses**

Un bilan est fait de l'AG du club de l'amitié qui a eu lieu dernièrement. Il s'agissait de règlement de comptes. Cela fait 3 ans que c'est de plus en plus compliqué. La présidente a démissionné ainsi que le dernier membre. Il n'y a donc plus d'association à ce jour.

La question est de savoir si certains voudront reprendre cette association ou s'il faut trouver une autre solution pour que les activités du jeudi (jeux) et la gym du mardi qui mobilisaient beaucoup de monde perdurent.

Suite au contact avec la responsable de Uniscité, Sandra a proposé de la rencontrer en mairie le mardi 10 octobre à 14h pour envisager ce qui pourrait être proposé en termes d'activités par les volontaires. Cela pourrait pallier l'absence du club de l'amitié. Les membres du CCAS qui veulent être présents lors de cette rencontre sont conviés. Un message de rappel peu de temps avant le 10 octobre sera renvoyé sur le groupe.

Arrivée de Georges LÉVÊQUE à 20h.

Valérie évoque la possibilité d'employer quelques heures Clémence PANIER qui a un contrat de 24h en tant qu'AVS à l'école maternelle de Cahagnes. Ayant déjà fait un service civique auprès des seniors, elle pourrait organiser des activités dans le cadre d'un contrat communal pour faire de l'animation. Le budget de la commune le permettrait-il ?

Emmanuelle parle de Juliette DUCOURET et des actions de l'instant répit à la Maison de Jeanne : remise de flyer avec toutes les activités proposées pour les seniors et les aidants. Elle serait favorable à intervenir lors d'un prochain CCAS pour présenter ses actions.

Séance levée à 20h24.

Le Maire,
Guillaume DUJARDIN.

La secrétaire de séance,
Mme Sandra LEMARCHAND